



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 janvier 2026

PROCES-VERBAL

Le douze janvier de l'an deux mil vingt-six, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle culturelle, sous la présidence de M. Francis DONATH, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le cinq janvier de l'an deux mil vingt-six.

PRESENTS (11) : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, M. Julien DE NARDIS, Mme Virginie DIETERLEN, Mme Catherine FRIEH, M. Olivier BURG, Mme Muriel CROUVEZIER, Mme Patricia HILD, Mme Martine WAGNER, M. Benoît MUNIER.

ABSENTE EXCUSEE (1) : Mme Anne Christine COLOMBO.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Mireille CIANCIA-METZ

M. le Maire constate que le quorum est atteint.

Comme les autres années, il propose de d'intervertir les points 2 et 3 afin de libérer M. JACOB au plus vite.

Etat civil

Décès Au nom du conseil municipal M. le Maire adresse ses très sincères condoléances à la famille de Serge BURGET décédé le 16 décembre 2025.

Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

Mireille CIANCIA-METZ est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Point 2 – ONF : présentation du bilan 2025 et perspectives 2026

M. Saul JACOB, technicien ONF, présente le bilan 2025 et le programme 2026.

2025 : déficit de 2 088 €.

Les charges (travaux, frais de garderie, honoraires) s'élèvent à 4 691 €

Les recettes (solde d'exploitation, loyer de la chasse) s'élèvent à 2 603 €

Différence entre le prévisionnel et le réalisé car le prévisionnel tenait compte du dépérissement de la forêt suite au changement climatique, mais il a beaucoup plu en 2025, la forêt a donc moins souffert.

Programme prévisionnel 2026

Marquage des parcelles pour 2027 : anticipe une coupe de 2027 en 2026 afin d'étaler les recettes sur 2026 et 2027.

- Charges : 30 087 € (travaux, exploitation, frais de garderie et honoraires)
- Recettes : 31 385 € (coupes, loyer de la chasse)

A l'issue de la présentation du programme prévisionnel 2026, une discussion s'engage sur :

- Le prix d'achat du bois en qualité charpente, palette et énergie,
- Le bois à Bennwihr-Gare.

Après discussion, le bilan 2025 et le programme 2026 présenté par l'ONF sont approuvés à l'unanimité (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 3 – Approbation du procès-verbal du 29 décembre 2025

Patricia HILD demande que soit rajouté la remarque suivante au point 8 : « Patricia HILD propose que chaque commune transfère une somme au prorata de l'eau consommée. »

Le procès-verbal de la séance du 29 décembre 2025 ainsi modifié est approuvé à l'unanimité (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 4 – Critères de recrutement des saisonniers 2026

En vue du recrutement de jeunes pour aider le service technique l'été, M. le Maire rappelle les critères 2025 :

- 2 jeunes à temps plein pour le mois de juillet et 2 jeunes à temps plein pour le mois d'août,
- Les jeunes recrutés auront 16 ans révolus au 1er jour de leur contrat et 21 ans maximum,
- Les jeunes habiteront la commune de Bennwihr,
- Les jeunes peuvent bénéficier d'un emploi d'été 2 fois au maximum,
- Il n'est pas demandé de qualification professionnelle spécifique.

Sont prioritaires les jeunes :

- Qui ont déjà travaillé en mairie de Bennwihr et qui ont donné satisfaction,
- Qui ont postulé l'année antérieure et qui n'ont pas été retenus, sous réserve qu'ils remplissent les critères et que leurs dates de disponibilités correspondent aux besoins.

Il précise que la mention de Bennwihr fait référence à Bennwihr village et Bennwihr-Gare.

En l'absence de question, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, valident les critères de recrutement des jeunes saisonniers 2026. (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 5 – Ouverture d'un poste d'attaché principal

M. le Maire informe l'assemblée que jusqu'à il n'y a pas longtemps, le grade d'attaché principal (catégorie A) n'existait pas dans les communes de moins de 2 000 habitants. Depuis le 19 novembre, le seuil de 2 000 habitants est supprimé et les attachés territoriaux pourront poursuivre leur carrière dans leur collectivité et bénéficier d'une promotion au grade d'attaché principal.

Un agent communal ayant le grade d'attaché territorial, il propose d'ouvrir le poste d'attaché principal territorial et de supprimer le poste d'attaché territorial une fois que l'agent aura été nommé, soit en principe le 1^{er} juillet 2026.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, valide la création d'un poste d'attaché principal territorial et la suppression du poste d'attaché une fois que l'agent aura été nommé (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 6 – Informations du maire rendant compte des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil

Urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

- Demande reçue de Maître Eléna NAPOLI portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble non bâti appartenant à la SCI JALA, représentée par M. Alain MARCHAND, consistant en un bien situé rue du Transformateur, cadastré section AA numéro 219/61, d'une superficie de 64ca.
- Demande reçue de Maître Eléna NAPOLI portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à la SCI JALA2, représentée par Mme Lydia MARCHAND, consistant en un bien situé rue du Transformateur, cadastré section AA numéro 216/61, d'une superficie de 63a82ca.

La commune a transféré ces DIA à la communauté de communes du pays de Ribeauvillé, compétente en la matière.

Point 7 – Point des réunions intercommunales passées

Pas de rencontres depuis le dernier conseil municipal.

Point 8 – Point des rencontres et réunions communales passées

Pas de rencontres depuis le dernier conseil municipal.

Point 9 – Agenda, grands anniversaires

Agenda

Vœux du Maire le 18 janvier à 11h

Repas des aînés le 25 janvier à 11h30.

Grands anniversaires

2 février : 80 ans de Bernard FONNE

13 février : 90 ans de Germaine BUNNER.

Point 10 – Date du prochain conseil municipal

Le prochain conseil municipal aura lieu le lundi 16 février 2026 à 19h00.

Point 14 – Tour de table

Catherine FRIEH : trouve dommage que la cremation des sapins ne se fasse plus.

La séance est levée à 19h25.

Le Maire,
Francis DONATH.



La secrétaire,
Mireille CIANCIA-METZ.

A handwritten signature in blue ink, consisting of stylized, overlapping loops and strokes, representing the signature of Mireille Cancia-Metz.